

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

DORCHE JEAN (1908-1991) *par* Philippe Jaussaud

Jean Antoine Aimé Dorche naît le 4 novembre 1908 à Gap (Hautes-Alpes). Il est le fils de Louis Jules Dorche et d'Angèle Marie Agathe Eynaud, mariés le 17 avril 1907. Après un cursus secondaire effectué dans les Hautes-Alpes, Dorche décide de se lancer dans des études de pharmacie, malgré les réticences de ses parents. Il fréquente à Lyon la faculté mixte de médecine et pharmacie – où il est le disciple des professeurs Albert Morel et Albert Leulier, et interne en décembre 1930 de Raymond Rizard* –, ainsi que la faculté des sciences. Titulaire du diplôme de pharmacien (1931), puis d'un doctorat d'État en pharmacie (1939), Dorche enrichit ses connaissances dans des domaines très variés : il obtient des certificats de bactériologie (1930), de physiologie générale (1932) et de minéralogie (1934), ainsi qu'une licence de droit (1948). Entre temps, le pharmacien effectue son service militaire (1931-1932). Il sera rappelé sous les drapeaux en 1939, puis démobilisé l'année suivante. Dorche débute sa carrière d'enseignant en assurant des cours complémentaires de pharmacie galénique (1936) et de législation pharmaceutique (1947). Nommé chef des travaux de chimie biologique à titre intérimaire (1944-1946), il se voit aussi confier l'enseignement de la physique pharmaceutique (1947). Lauréat du concours national d'agrégation dans la section « sciences naturelles » (1952), il dispense des cours de physique et de matière médicale. Il part pour Grenoble occuper un poste de maître de conférences stagiaire (1953) durant trois ans, puis, revient à Lyon où il est titularisé (1956), avant d'être nommé professeur sans chaire (1959), professeur à titre personnel (1960) et enfin professeur titulaire de la chaire de « Matière médicale et législation pharmaceutique » (1963). Dorche exerce par la suite les fonctions d'assesseur du doyen de la faculté mixte (1966-1969), en charge du cursus pharmaceutique. Parallèlement à ses fonctions universitaires, il mène une longue carrière hospitalière aux Hospices Civils de Lyon. Interne en pharmacie (1929), puis pharmacien des hôpitaux (1933), il prend rapidement la direction de la pharmacie de la Croix-Rousse (1932). Il pratique avec conviction ce qu'il nomme « l'enseignement pharmaceutique à l'hôpital ». Lorsque les centres hospitalo-universitaires sont créés (1963), il est intégré au corps des biologistes des hôpitaux en qualité de chef du service de Biochimie. Dorche exerce également les fonctions d'inspecteur principal des pharmacies (1943-1954). Il fait valoir ses droits à la retraite en 1978. Son œuvre relève de deux champs disciplinaires : d'une part la chimie analytique appliquée à la biologie médicale et à la pharmacie galénique, d'autre part le droit et la législation pharmaceutique. Après sa thèse de doctorat d'État consacrée au dosage de l'acide oxalique, il met au point une technique de microdosage du glucose sanguin (méthode d'Ost-Dorche). Il développe la photométrie de flamme pour déterminer les concentrations du

potassium dans le sang et étudie le dosage du calcium dans les matrices biologiques. Par ailleurs, en proposant une technique *in vivo* (sur Lapin) de contrôle des substances pyrogènes dans les solutés injectables, il est conduit à devenir membre correspondant de la Commission nationale de la Pharmacopée. Dans le domaine juridique, Dorche s'intéresse à des sujets variés, comme la toxicomanie, le secret professionnel, le contrat de mariage ou la fonction disciplinaire de l'Ordre des pharmaciens. Il intègre d'ailleurs très tôt le conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens (1945) où il siègera jusqu'en 1954. Il épouse le 20 juillet 1931 Henriette Marie Louise Busch, née le 10 avril 1908 à Grenoble. De cette union naissent, entre 1932 et 1948, sept enfants : six filles et un garçon. Il laisse le souvenir d'un homme sympathique, sportif et doté d'un solide sens de l'humour. Comme enseignant, il fait preuve d'indépendance et d'ouverture d'esprit : il prend en compte les réalités du terrain et valorise le travail personnel au détriment du « par cœur ». Cet amateur de théâtre et de littérature organise de véritables spectacles à l'hôpital, pour célébrer des événements marquants. Très proche de ses internes et de ses étudiants, qui l'appellent « chef », Dorche les fait bénéficier de ses conseils juridiques et participe volontiers à leurs facéties. Il véhicule ses collaborateurs dans sa « traction avant », lorsqu'il part effectuer des inspections en province. Le 13 mars 1991, Dorche décède à Lyon des suites d'une longue maladie.

ACADÉMIE

Dorche est élu correspondant, classe des sciences, le 3 juin 1975, il donne une conférence le 4 mai 1976, intitulée *Le médicament et l'homme* (MEM 31, 1977). Sur le rapport de Louis Révol*, il est élu au fauteuil 1, section 2 Sciences, le 5 décembre 1978. Son discours de réception, le 27 janvier 1981, est intitulé : *Une institution lyonnaise : les religieuses au service des malades dans les hospices civils de Lyon (1500-1950)*. Le 21 avril 1981, il prononce l'éloge funèbre de Louis Revol et le 24 novembre de la même année, celui de Raymond Rizard (MEM 36, 1982). Son éloge funèbre a été prononcé par Barthélemy Drevon* (MEM 5 2006). Officier des Palmes académiques et de l'Ordre de la Santé publique (1957).

BIBLIOGRAPHIE

A. Revol, A. Rouillet, F. Locher et M. Vernet-Nyssen, Hommage à la mémoire du professeur Jean Dorche - Société de Pharmacie de Lyon, 19 avril 1990, *Lyon Pharm.*, 42-2, 1991, p. 183-188.